

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 90-0451/PR/FIN affectent au Ministre des Finances et de l'Economie nationale cinq ,une parcelle de terrain sise à Balbala

n° 90-0451/PR/FIN

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
16 mai 1990

Numéro JO
n° 10 du 31/05/1990

Date du numéro
31 mai 1990

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

IL est affecté au Ministère des Finances et de l'Economie nationale cinq parcelles terrain d'une superficie de 160 metres carrés, Sises a Balbalauest, dans le lotissement d'urgence. es parcelles de terrain sont destinées a la construction de cinq types de maisons dans le cadre du projet d'habitat pilote. Dans les vingt jours de la date du présent arrêté, le chef de Service des Domaines fera remise desdites parcelles au ministre des Finances et de Economie nationale. IL sera dressé procès-verbal de cette opération lequel comportera évaluation du terrain affecté et détermination de ses limites.